

Informations concernant les locations :

- En avril, mai, juin et septembre, les locations se font prioritairement à la semaine quelque soit le jour d'arrivée (pour quelques nuits, suivant disponibilités au dernier moment).
- En juillet et août, les locations se font exclusivement par semaine(s)
 - du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche.Les arrivées se font à partir de 15h, les départs doivent être effectués pour 10h.
- Le locataire doit avoir souscrit à une responsabilité civile.
 - Les prix s'entendent TTC (hors taxe de séjour et frais de dossier en sus) et comprennent la consommation d'eau, de gaz et d'électricité (hormis pour les emplacements vides).
- A votre arrivée, un chèque de 300€ vous sera demandé pour la location et de 60€ pour la remise au propre de la location.
- Le nombre d'occupants par mobil-home ne doit en aucun cas dépasser 4, 5, 6 ou 8 personnes selon la catégorie du mobil-home loué.
 - Tout visiteur doit être signalé à la réception (4€ d'avril à juin et 7€ juillet à la fermeture par visiteur).
- Un lave linge et sèche linge à jeton sont à votre disposition dans les sanitaires du camping.
- **IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES MOBIL-HOMES.**
 -
- Dans les locatifs vous trouverez : tout le nécessaire de vaisselle, des couettes et oreillers (en fonction du nombres de personnes que peut accueillir le locatif).